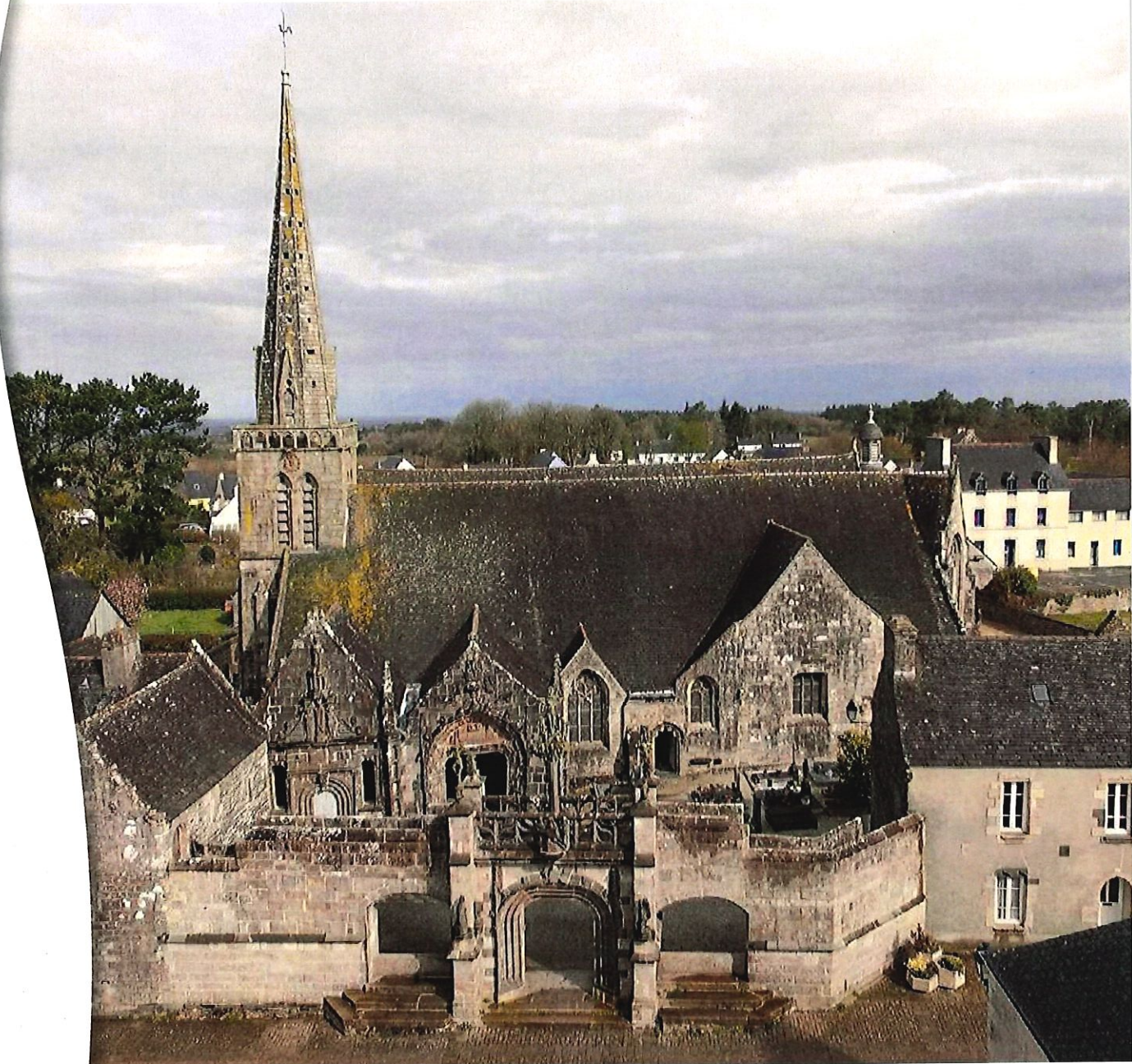


KELEIER AR MERZHER



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

Juillet 2016

MEMENTO

Ouverture de la mairie : LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

MERCREDI : 13h30 - 17h30

JEUDI ET SAMEDI : 9h00 - 12h00

Mairie

4 Route de Ty-Croas

Tél. : 02 98 25 13 19 / Fax : : 02 98 25 14 02

Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr

Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON	Maire, présidente aux finances, budget, administration Générale, développement
Jean-Michel DONVAL	Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie espaces verts, environnement, agriculture
Marie-Annick L'ERROL	Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.
Mickaël VAILLANT	Relations avec association/tourisme, animation culturelle, communication, bulletin municipal, bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Regroupement Pédagogique Intercommunal

• Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87

• Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers 18

Gendarmerie 02 98 85 00 82

EDF (dépannage) 0810 333 029

Service assainissement de la CCPLD : 02 98 85 49 66

Service d'astreinte (24h/24 et 7j/7) : 06 11 74 64 98

SAMU 15

Gardes médicales 15

Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Le **Keleier** est édité par la commune de La Martyre - 4 route de Ty-Croas - 29800 LA MARTYRE.
Tél. : 02.98.25.13.19 Site : <http://www.lamartyre.fr/>

Diffusion : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre.

Directrice de la publication : Chantal Soudon. **Rédaction, mise en page, maquette,**

illustrations : Commission municipale du bulletin et Nastasia ANDRO (patrimoine)

Impression : MKS Communication **Crédits photos** : photothèque municipale divers partenaires

Tirage : 380 exemplaires

Vous pouvez consulter le bulletin municipal de ce trimestre ainsi que les bulletins municipaux des trimestres précédents sur le site internet de la commune .

Le mot du maire



SOMMAIRE

Edito	1
Agenda	2-5
Infos pratiques	6-8
Vie communale et intercommunale.....	10-13
Vie associative	14 à 19
Patrimoine, Histoire et histoires.....	20 à 24

« Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir »

Henri Matisse

Des « fêtes des voisins » ou « fêtes de quartier » s'organisent régulièrement à La Martyre. Par exemple, le 28 mai dernier, une trentaine d'habitants du quartier (auto-constitué) situé entre la route de Landerneau et celle du Keff se sont réunis pour un barbecue et une après-midi sportive au Bois Noir.

La participation importante, malgré des plannings chargés en cette fin d'année scolaire, traduit bien ce besoin de convivialité recherché sur son lieu de vie.

La « fête des voisins » donne l'occasion d'aller au-delà d'un simple bonjour par dessus la haie.

Les relations de voisinage ne sont pas toujours idylliques mais en prenant un verre, partageant un repas ou disputant une âpre partie de pétanque, l'on se rend vite compte que les « voisins » ont finalement les mêmes soucis, préoccupations mais aussi les mêmes bonheurs que soi.

C'est le but de ces fêtes : mieux se connaître et cela change beaucoup de choses.

Du côté de la municipalité, nous ne pouvons bien entendu qu'encourager ces initiatives et mettons à disposition un certain nombre d'équipements pour en faciliter l'organisation. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Bon été à tous !

« Bleunioù zo e pep lec'h evit ar re a gar gwelet anezho »

Henri Matisse

« Gouelioù an amezeien » pe « gouelioù ar c'harterioù » a vez aozet ingal er Merzher-Salaun. D'an 28 a viz Mae tremenet, da skouer, e oa en em vodet war-dro tregont annezad eus ar c'harter (bet savet gant an dud o-unan) a zo etre hent Landerne ha hini ar C'hef, evit un abadenn regeziñ hag un endervezh sport er C'hoad Du .

Kalz a dud o doa kemeret perzh enno, daoust ma vez leun an implijoù-amzer e fin ar bloavezh-skol. Diskouez a ra anat o devez ezhomm an dud da gaout mareoù plijus en o lec'h bevañ. « Gouel an amezeien » a ro tro d'an dud d'ober traoù all estreget lavaret « demat deoc'h » an eil re d'ar re all dreist girzhier o liorzhoù.

Ne vez ket gwall vat atav an darempredoù etre amezeien met pa vez evet ur banne asambles, pa vez debret merenn pe koan asambles pe pa vez c'hoariet boullou e weler buan o devez an amezeien ar memes soursioù ha prederioù hag hon eus-ni met ivez ar memes plijadurioù.

Pal ar gouelioù-se eo : ober anaoudegezh ha kement-se a cheñch kalz traoù.

Evit an ti-kêr, ne c'hallomp nemet reiñ ton d'an dud da ober an traoù-se, evel-just, ha prestañ a reomp un toullad aeadurioù deoc'h evit aesaat aozañ anezho. Deuit 'ta d'an ti-kêr da c'houzout hiroc'h.

Hañvezh mat d'an holl !

Horaires d'été de la mairie

En juillet et août, la mairie est ouverte les jours suivants:

lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

La Mairie sera fermée le vendredi 15 juillet mais ouverte le mercredi 13 juillet

Agenda et Messes

Agenda des événements locaux

Vendredi 24 juin à 19 h 00 :

AG du Handball Ploudiry-Sizun à la salle communale St Pierre à Ploudiry

Samedi 25 juin 2016 :

Exposition A. Tout'Art à l'atelier à La Martyre

Samedi 25 juin à 9 h 30 :

Construction monumentale en carton par Olivier Grossetête et son équipe d'artistes-bénévoles, sur le port de l'Hôpital-Camfrout et à 14 h 30, place de l'église à La Roche-Maurice

Dimanche 26 juin à 9 h 30 :

Construction monumentale en carton par Olivier Grossetête et son équipe d'artistes-bénévoles, Landerneau

Dimanche 26 juin à 14 h 00 :

Kermesse de l'école St Joseph à l'école

Vendredi 1er juillet à 18 h 00 :

Ouverture de la saison touristique, vernissage des expositions artistiques au Point I à La Martyre, pot offert par la commune

Samedi 27 et dimanche 28 août toute la journée :

Concours Agility au terrain du Bois Noir - Club Canin

Horaires des messes

Dimanche 26 juin à 10 h 30 Pardon à Tréflévénez

Dimanche 03 juillet à 10 h 30 à La Martyre

Dimanche 10 juillet à 10 h 30 à Ploudiry

Dimanche 17 juillet à 10 h 30 au Tréhou

Dimanche 24 juillet à 10 h 30 à Loc-Eguiner

Dimanche 31 juillet à 10 h 30 à Tréflévénez

Dimanche 7 août à 10 h 30 à La Martyre

Dimanche 14 août à 10 h 30 à Ploudiry

Lundi 15 août Pas de célébration au Plateau mais Pardon de Rumengol, Bodilis...

Dimanche 21 août à 10 h 30 au Tréhou

Dimanche 28 août à 10 h 30 à Loc-Eguiner

Dimanche 04 septembre à 10 h 30 à Ploudiry

Pardon de St Antoine

Dimanche 11 septembre à 10 h 30 à Tréflévénez

Dimanche 18 septembre à 10 h 30 à Loc-Eguiner

Pardon St Eguiner

Dimanche 25 septembre à 10 h 30 à La Martyre

Dimanche 02 octobre à 10 h 30 au Tréhou

Dimanche 09 octobre à 10 h 30 à Ploudiry

L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de notre Ensemble paroissial) est disponible dans toutes les églises du Plateau.

Vous y trouverez des renseignements pratiques.

Les permanences sont assurées : le samedi matin de 10 h 30 à 12 h 00 à la maison interparoissiale de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. (02 98 25 12 43)

Les horaires des messes peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper

<http://catholique-quimper.cef.fr>

Vous y trouverez quelques indications qui vous aideront à trouver les contacts utiles pour une célébration chrétienne à l'église : baptême, mariage, funérailles.



Le Point I

sera ouvert du 02 juillet au 31 août, du lundi au samedi de 10 h 30 à 18 h 30 et le dimanche de 14 h 00 à 18 h 30

La motte féodale de Kerlavarec, qui vous a été présentée dans le dernier *Keleier* est accessible, route de Pencran, après le Keff sur la gauche, au niveau d'Is-coat.

Nous remercions M. Renou, propriétaire des lieux.

Prochaine réunion du conseil municipal

Vendredi 09 septembre 2016 à 20 h

Animation estivale dès le 25 juin



l'Atelier
Culturel
OLIVIER GROSSETÊTE
CONSTRUCTIONS
MONUMENTALES
EN CARTON

Trois rendez-vous

Samedi 25 juin :

9h30 – Sur le port de l'Hôpital – Camfrout

14h30 – Place de l'église à la Roche – Maurice

Dimanche 26 juin :

9h30 – Parking du quai de Léon à Landerneau

Du 20 au 26 juin Olivier Grossetête, (plasticien) et son équipe, lancent un défi aux habitants de la communauté de communes de Landerneau-Daoulas : la construction en **deux jours** de **trois structures** sur **trois sites...**

Le public est invité à assembler des boîtes en cartons vides pour édifier **une tour, un phare et un pont**, sans grue ni machine, uniquement avec l'énergie et à bras d'hommes et de femmes. Tout le monde (petits et grands) est invité à participer à ces chantiers collectifs.

Des ateliers durant la semaine seront également proposés, un lieu de rencontre et d'échanges où seront abordées au delà des constructions proprement dites des notions d'architecture comment fonctionne une toiture ? Une voute ? Et des notions artistiques où comment transformer un rêve en création (Dans la semaine ou **Mercredi 22 juin & Jeudi 23 juin 18h30 – 20h00**)

Qui est Olivier Grossetête ?

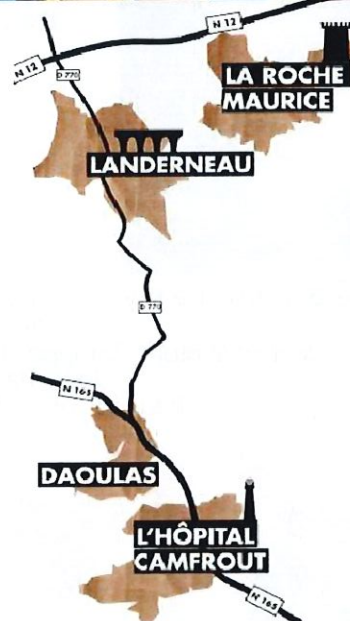
Artiste plasticien, originaire de Marseille **Olivier Grossetête** construit son travail autour de la **récupération** et du **détournement**. Il réalise des **constructions éphémères** et poétiques, en **simples cartons d'emballage** et rouleaux adhésifs, érigées par **les habitants**.

Informations pratiques – Inscription aux ateliers

L'Atelier Culturel de Landerneau

Place F. Mitterrand - 29800 Landerneau

02 98 21 61 50 - contact@atelier-culturel.fr - www.atelier-culturel.fr



A. Tout'Art



A l'occasion de l'ouverture Touristique 2016
à La Martyre,
"A. Tout'Art" est heureux de vous inviter
à son traditionnel vernissage
Le vendredi 1er juillet au Point I à 18 h 00

Artistes invités exceptionnels pour notre soirée d'ouverture



Rémy Nicolas Artiste peintre Aquarelliste et portraitiste. Il nous proposera des portraits spontanés.



Le groupe **Barzhig**: Né il y a 2 ans, ce groupe de Rock Celtique joue des traditionnels irlandais et bretons.
Marie: Violon; Philippe: Flûte, accordéon; Gilles: Guitares;
Noël: Basse; Romain: Batterie Percussions.
Pour la soirée ils nous offriront un petit concert.



Les étoiles filantes de l'ALPP exécuteront une chorégraphie avec un jeu artistique interactif avec le public

Vernissage : Invités d'honneurs Expo: Juillet/Août 2016



François Mahé, Artiste Peintre de Brest: Passionné par les ambiances urbaines, et, tout particulièrement par nos villes Finistériennes, ce jeune artiste, élève de l'EESAB de Brest nous offre un très joli travail de sensibilité aux lumières exceptionnelles ...

Anne Hellegouarc'h, Artiste peintre et sculpteur de Ploudiry: Cette artiste intemporelle vous emmènera dans un univers magique aux influences des contes et légendes Nordiques. Une sensibilité d'une finesse et d'une fragilité extraordinaire qu'elle illustre par ses sculptures animalières féériques, ses gravures fines à l'encre aquarellées et ses peintures.



La commune de La Martyre s'associe à ce vernissage en offrant le pot de l'amitié.

Venez nombreux !

Agenda du GRPP

« Randonnées spéciales estivants » 2016

Le G.R.P.P. vous propose 3 randonnées guidées et gratuites

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Rendez-vous</i>
Jeudi 16 juin	La Roche-Maurice	14 h 00 au parking de l'école
Jeudi 21 juillet	Ploudiry	14 h 00 face à la mairie
Jeudi 18 août	Loc-Eguiner	14 h 00 place de l'église

Les municipalités offrent un pot de l'amitié à l'issue de la randonnée.

Pour tous renseignements:

Janine LE LANN- 05 route du Keff La Martyre- Tel: 02 98 25 10 66

Randonnées du soir -organisation du G.R.P.P.

Les mardis soir du 05 juillet au 09 août (1h30 à 2h00 de marche), départ à 20 h 00 précises

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Rendez-vous</i>	<i>Guide</i>	<i>Téléphone</i>
05 juillet	La Roche-Maurice	Face à la mairie	Annick Cann	02 98 20 45 75
12 juillet	Loc-Eguiner	Place de l'église	Rémi Ropars	02 98 68 06 95
19 juillet	Tréflévénez	Place de l'église	Jean Cariou	02 98 21 93 59
26 juillet	Le Tréhou	Place de l'église	Yvette le Borgne	02 98 68 82 52
02 août	La Martyre	Place de l'église	Janine le Lann	02 98 25 10 66
09 août	Ploudiry	Face à la mairie	Bernard Abalain	02 98 25 11 39

Actualité info

Etat civil du 2^{ème} trimestre 2016

Naissances :

Le 8 avril : **Gabriel**, Jules, Evan **LIBER**, Landiargaz
Le 25 avril : **Nhoé**, Jacques, Hervé **SALAUN**, Kerbrug

Décès :

Le 2 mai : **Yvette**, Marie, Joséphine **KERGOAT** veuve **MADEC**, Ty-Croas

Le 11 juin : **Emile**, Jean, Louis **BARON**, Pen Coat Cessou

Urbanisme enregistré en mairie

Dépôt de permis de construire

Permis d'aménager du lotissement, Route de La Roche : Commune de La Martyre
Extension d'habitation à Kerfeunteun : Mme PODEUR Madeleine

Dépôt de déclaration préalable

Ravalement et peinture des huisseries du Point 1, 2 Route St Salomon : Commune de La Martyre
Changement des fenêtres de l'ancien bâtiment Ecole publique, 10 route du Keff : Commune de La Martyre
Abri de jardin, 5 venelle des frênes : M. Olivier SALAUN
Changement des 3 fenêtres côté cour, 1 Place de l'église : Commune de La Martyre

Les imprimés de demande d'autorisation d'urbanisme sont sur le site : www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie

Analyse d'eau

Prélèvement du 28 avril 2016 bourg de Ploudiry :
Chlore libre : < 0.3 mg/LCl2/
Chlore total : 0.3 mg/LCl2
pH : 7,3 unité pH - Nitrates : 18 mg/l
Eau prélevée conforme aux limites de qualité.
L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

Les chantiers engagés par la mairie

Chantiers achevés :

- ♦ Le Bois Noir (espace sportif, de jeux et vestiaires)
Montant total : 64.923€ Subventions : 16.495 €
- ♦ Le sentier de contournement
Montant total 14.063€ Subventions : 7.000 €

Travaux en cours :

- ♦ Enfouissement réseaux (Routes de Ploudiry et de Ty Croas) Montant : 12.150 €
- ♦ Ravalement et peinture : Point i et WC, place de l'Eglise Montant : 6.219 €
- ♦ Mise en valeur bourg (verger+ mur/parking mairie) Montant : 6.237 €

Travaux programmés :

- ♦ Rénovation énergétique (école et local jeunes)
Montant : 24.529 € TTC Subvention : 4.897 €
- ♦ Eclairage public « Ar menez »
Montant : 2.250 €

Des nouvelles du lotissement communal

« Lann Ar Merzher »

Le permis d'aménager a été obtenu le 10 juin : Situé Route de La Roche, dans un environnement paysager, il comprendra :

**22 lots allant de 517 m² à 862 m²
à un prix maxi de 40 €/m²**

(Ces surfaces et ce prix sont un ordre de grandeur, dans l'attente du bornage définitif et de la clôture des appels d'offres).

Dès le 4 juillet,

les personnes intéressées peuvent venir en mairie se renseigner, consulter les plans, et réserver un lot.

jour
défense
citoyenne

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire. Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.



Informations pratiques

Carte nationale d'identité (CNI)

Première demande ou carte cartonnée, fournir :

un extrait d'acte de naissance - un justificatif de domicile de - 6 mois (facture électricité, téléphone, eau...), 2 photos d'identité. Un certificat d'hébergement et copie pièce d'identité de l'hébergeant pour majeur hébergé

Renouvellement, fournir :

Carte sécurisée périmée - 2 photos d'identité - Justificatif de domicile. Si l'ancienne CNI n'est pas restituée : 25 € de droit de timbre fiscal. Pour vol ou perte : un extrait d'acte de naissance. Le demandeur doit faire lui-même la demande (empreinte à partir de 13 ans).

Délai de réception : 5 semaines

Validité de la carte d'identité pour les personnes majeures : 15 ans. Mineurs : 10 ans

Passeport biométrique (délai : 6 semaines)

Dossier à faire dans une commune équipée du dispositif de recueil des données biométriques (mairies de proximité : Landerneau ou Sizun).

Landerneau sur RV du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h + samedi de 9 h à 11 h 30

☎ 02 98 85 43 00 ou 02 98 85 43 14

Récupération des déchets sur la commune

Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance.

Le calendrier des tournées est disponible en mairie ou sur le site de la commune.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau : verre et textiles

Aire intercommunale de Keravel : route de Ty-Croas : déchets verts **UNIQUEMENT**

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

F Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

Horaires des déchetteries de St Eloy - Plouédern et Daoulas

Horaires d'hiver du 01/11 au 28/02 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Horaires d'été du 01/03 au 31/10 : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Commande de conteneurs à ordures ménagères et composteurs

Si vous souhaitez acheter un conteneur ou le faire réparer (couvercle enlevé...), il faut s'adresser directement au service environnement de la Communauté de communes : ZA de St Ernel à Landerneau (près de la piscine).

☎ 02 98 21 34 49 / Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00

TARIFS :

Bacs verts (ordures ménagères) : 120 l : 10 € // 180 l : 12 € // 240 l : 15 € //

Bacs jaunes (déchets recyclables) : 240 l : 15 €

Composteurs : 300 l : 20 € // 600 l : 25 € // 800 l : 30 €

Baby-sitting

Si vous souhaitez faire garder votre enfant par un jeune, vous pouvez vous adresser au Syndicat du plateau (02 98 25 16 52) et ainsi vous bénéficierez de la liste à jour.

Canicule

La préfecture demande aux mairies de recenser les personnes fragiles ou âgées, pour une prise en charge rapide en cas d'événements exceptionnels (canicules, inondations,...). N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire une personne qui vous semble vulnérable sur le registre tenu en mairie.

Informations commerciales

Ça continue à bouger au Pégase !



Installés à La Martyre depuis tout juste 1 an, Virginie et Vincent LEROY ont commencé par conforter l'activité de Bar-Tabac-Presse et Dépôt de pain existante.

En février 2016, le démarrage du Point de retrait Drive Leclerc, un jour par semaine, proposait un service supplémentaire à la population.

Et, depuis quelques semaines, l'ouverture de l'épicerie a fait monter d'un cran- et quel cran !- l'offre commerciale dans notre bourg. Un large choix aussi bien en épicerie, produits frais, charcuterie, boissons, hygiène, surgelés... y est proposé. Le pain, viennoiseries et les bonbons ont rejoint les étagères du local récemment aménagé.

Le rayon des fruits et légumes est déjà bien fourni mais, Virginie souhaitant développer l'approvisionnement local, elle est en recherche de producteurs : n'hésitez pas à lui faire part de vos adresses.

Nous remercions Virginie et Vincent pour cette nouvelle initiative, si importante pour notre commune, et invitons toute la population à « jouer le jeu » pour la réussite de notre commerce de proximité.

Le « Pégase » par son offre multi-services allée à un accueil souriant et efficace est indéniablement un des moteurs pour renforcer la convivialité de notre bourg et rester un véritable lieu de vie.

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30

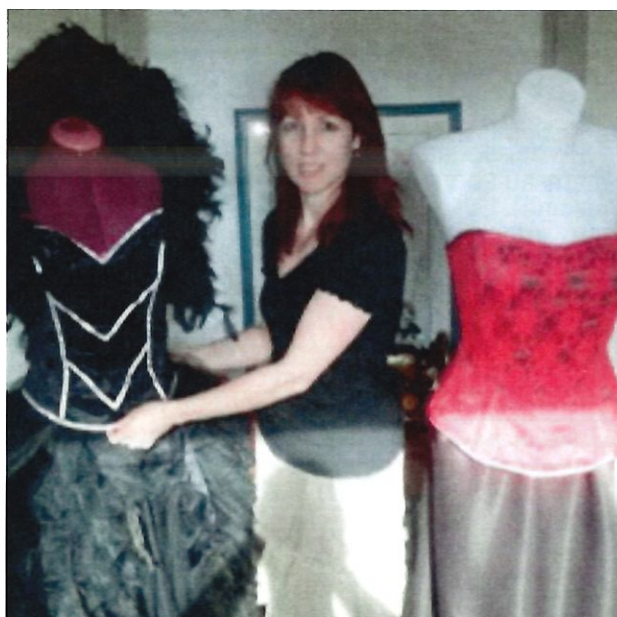
Mercredi : fermé

Dimanche : de 9 h 00 à 12 h 30 et de 18 h 00 à 20 h 00

Retrait Drive : Le jeudi de 16 h 30 à 19 h 30 (commande avant le mercredi 19 h). Notice disponible au Pégase ou en mairie

Les martyriennes mises à l'honneur par Secret d'épingles !

Secret d'épingles est une auto-entreprise créée en janvier 2016 par Sandrine Pellemoine. L'atelier se situe au Keff. La couturière fait de la création et confection sur mesure de bustier et de robe pour diverses occasions. Il est possible d'agrémenter vos tenues par des accessoires tel que les barrettes à cheveux, ou nœuds papillons pour Monsieur assortis à la tenue de Madame. Sandrine Pellemoine a réalisé ses propres créations très tôt avant d'être formée à ce métier.



Retrouvez quelques-unes de mes créations via Facebook (Secret d'épingles) ou sur le site web du commerce: <http://www.secret-depingles.fr>

Contacts: 06 26 38 47 91
sandrine@secret-depingles.fr

Exerce sur commande et rendez-vous
UNIQUEMENT

Au fil des conseils municipaux

Réunion du 04 mai

L'intégralité des procès verbaux des réunions peut être consultée en mairie

Club des bruyères	200	Trézérien Club Pierre de lune	30
Club de gym	400	Donneurs de sang Landerneau	30
Bibliothèque	1 000	Croix rouge Landerneau	60
Société de chasse	300	Secours populaire Landerneau	75
Astro club Alnitak	100	Pays Landerneau Athlétisme	100
Projet porté par Jeune de La Martyre « Vivre ensemble La Pouponnière (projet Anaïs L'ERROL)	200	Judo Club Daoulas	25
Amicale laïque du Plateau (6 sections)	800	Basket Elorn Olympique	75
Ploudiry Sizun Handball	1 200	Vie libre Brest	100
AAPP Daoulas	50	ADAPEI Quimper	100
AAPP Elorn	50	Restaurants du Coeur	50
Solidarité Paysans du Finistère	50	Secours catholique	50
Ar Redadeg	200		
		TOTAL	5 245 €

Rappel : une subvention de 25 € par enfant a été votée pour les sorties scolaires des élèves des écoles privée et publique lors du Budget Primitif.

Désignation d'un délégué au SIPP : Jean-Michel DONVAL est élu délégué de Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry en remplacement de Gabriele TOSATTI avec 7 voix, Maud TRUCHY a eu 6 voix.

Participation aux frais de fonctionnement de l'école publique : le conseil a voté, à l'unanimité, la reconduction du montant de 590 € demandé aux communes qui n'ont pas d'école publique et qui ont des enfants scolarisés à l'école publique de La Martyre.

Déclassement de parcelle : le conseil a voté à la majorité le déclassement d'une parcelle du domaine public, rue de l'enclos, en vue de son aliénation pour permettre à M. et Mme DOURMAP de construire 2 lots avec des entrées distinctes.

Maison des enfants—SIPP

Le centre est ouvert cet été du 6 Juillet au 29 juillet
et du 16 Août au 31 Août 2016.

Du 6 Juillet au 8 Juillet : « cheval de trait breton »

Du 11 Juillet au 13 juillet et le 15 Juillet : « Le monde enchanté »

Du 18 Juillet au 22 Juillet : « La Poste »

Du 25 Juillet au 29 Juillet : « L'océan »

Du 16 Août au 19 Août : « Les tribus amérindienne »

Du 22 Août au 26 Août : « le vent »

Du 29 au 31 Août : « c'est la rentrée... »



L'équipe d'animation est composée de

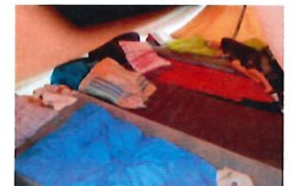
Patricia CHEMINOT, Myriam QUERE, Jeanine PASSILER, Sylvie KERVESTIN, Marie-hélène CLOAREC, Mégane BRYCE, Edith JOUAN, Gwenn RONGFLET, Patricia PLATERO

En parallèle des camps sont organisés :

6 ans à la ferme de Croas Men à Plouigneau du 11 au 13 Juillet

7- 9 ans à Penmarch du 18 Juillet au 22 Juillet

9-11 ans à Penmarch du 11 Juillet au 15 Juillet



Modalités d'accueil : centre de loisirs de 3 à 11ans

A la journée ou demi-journée

Horaires : ouverture du centre à 7h30

fermeture à 18h30

Pour plus de renseignements, s'adresser à La Maison des Enfants : 02 98 25 15 69

Mail : centredeloisirslamartyre@orange.fr

Secteur jeunesse

Le secteur jeunesse est ouvert le mois de juillet et propose aux jeunes de plus de 11 ans du Plateau et de La Roche-Maurice des activités à la journée ou à la demi-journée dans les espaces jeunes ou à l'extérieur :

Jeudi 23 juin	19 h 30 - 22 h 00	Barbecue , maison des jeunes Ploudiry, 3€45
Lundi 27 juin	13 h 30 - 17 h 00	Accueil , maison des jeunes Ploudiry, 1€10
Mardi 28 juin	13 h 30 - 17 h 00	Accueil , espace jeunes La Roche-Maurice, 1€10
Mercredi 29 juin	13 h 00 - 17 h 00	Plage à Telgruc , prévoir les affaires de plage, 8€
Lundi 11 juillet	10 h 00 - 12 h 00	Atelier créatif, bracelet été , espace jeune Le Tréhou, 1€10
Lundi 11 juillet	13 h 30 - 17 h 30	Déco balles rondes , maison des jeunes Ploudiry, 1€10
Mardi 12 juillet	11 h 00 - 17 h 30	Megakraft (embarquez avec notre moniteur et chevauchez en équipe de 8 personnes, ce nouvel engin, original et amusant: glisse et rigolade garanties !), Telgruc, 8€
Mardi 12 juillet	20 h 00 - 22 h 00	Soirée (à vous de décider du thème !), espace jeune La Roche-Maurice, 1€10
Mercredi 13 juillet	9 h 30 - 17 h 00	Récré des trois curés, prévoir le pique-nique , 12€
Lundi 18 juillet	10 h 00 - 12 h 00	Atelier créatif , espace jeune Le Trehou, 1€10
Lundi 18 juillet	13 h 30 - 17 h 30	Jeux de plein air (Pétanque, Molki, Badminton,...) espace jeune La Roche-Maurice, 1€10
Mardi 19 juillet	9h 30 - 17 h 00	Plage , à Crozon, prévoir les affaires de plage, 8€
Jeudi 21 juillet	10 h 00 - 12 h 00	Atelier créatif , espace jeune Le Tréhou, 1€10
Jeudi 21 juillet	13 h 30 - 17 h 30	Préparation soirée (courses, brochettes, desserts), maison des jeunes Ploudiry, 1€10
Jeudi 21 juillet	19 h 30 - 22 h 00	Soirée barbecue , maison des jeunes Ploudiry,
Vendredi 22 juillet	10 h 00 - 12 h 00	Atelier créatif, bracelet été , espace jeunes La Roche-Maurice, 1€10
Vendredi 22 juillet	13 h 30 - 17 h 30	Multisports , maison des jeunes Ploudiry, 1€10

Les semaines du 03 au 08 juillet et du 24 au 29 juillet sont dédiées aux séjours à Penmarc'h. Le secteur jeunesse sera fermé du 01 au 21 août. Des activités seront aussi programmées les deux dernières semaines d'août. Le programme sera diffusé fin juin.

Le Secteur jeunesse est fermé les trois premières semaines d'août et ouvre le 22 août. Le programme d'activité sera disponible début juillet par mail sur simple demande ou dans les mairies.

Pour tout renseignement et demande, contacter Christelle

06 70 53 59 23

Secteurjeunesse.sipp@orange.fr

Informations

Communauté de communes
du pays de Landerneau-Daoulas

Mai 2016



LE COMPOSTAGE

Recycler et réduire les déchets verts et de cuisine pour un jardin plus fertile et plus facile.

Le compostage permet de réduire de manière significative la part des fermentescibles des ordures ménagères et des déchets verts et ainsi réduire le coût du traitement de nos déchets ménagers. Volontariste, la communauté de communes souhaite encourager les comportements citoyens notamment par l'information des habitants sur les démarches simples à mettre en œuvre comme le compostage.

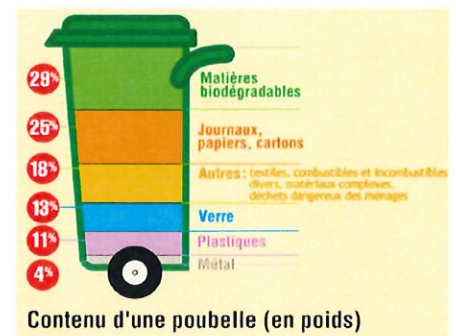
C'est quoi le compostage ?

29 %

c'est le pourcentage
de matières
« compostables »
contenues dans notre
poubelle.

Le compostage est une décomposition organisée, accélérée et contrôlée, en présence d'air pour obtenir un fertilisant naturel concentré et prêt à l'emploi. Cette solution concerne surtout les déchets de la cuisine et du potager.

Composter les matières biodégradables facilite une réduction des déchets à collecter et à traiter, en créant un fertilisant naturel : « le compost ».



Pourquoi et comment utiliser un composteur ?

Un composteur permet de protéger contre les animaux, d'accélérer la fabrication du compost (montée en température plus rapide et plus élevée) et de limiter les variations de température dues aux conditions météorologiques.

Que mettre dans son composteur ?

Les déchets du jardin :

brindilles, fleurs et plantes sèches, feuilles mortes, écorces/broyas...

Les déchets de cuisine et restes de repas :

épluchures de fruits et de légumes, restes de pâtes/semoules/riz/céréales, filtres et marcs de café/thé (sauf les sachets en nylon), coquilles d'œufs (écrasées), serviettes en papier/essuie-tout/sacs en papier/boîtes d'œufs en cartons/papiers/journaux/papier sulfurisé...



Comment faire du bon compost ?

La règle d'or est de diversifier les apports pour équilibrer les déchets :

- 2/3 de déchets humides/verts (déchets de cuisine)
 - 1/3 de déchets secs/bruns (cartons, serviettes en papier, petites branches...)
 - + un brassage à chaque nouvel apport pour apporter de l'air dans le compost.
- Le compost est prêt quand on ne reconnaît plus les déchets et qu'il n'y a plus d'organismes vivants



Comment utiliser son compost ?

Pour les arbres et arbustes fruitiers :

mettre le compost aux pieds des arbustes ou des arbres

Pour le jardin d'agrément :

mélanger le compost avec la terre

Pour protéger les sols ou constituer une couche de paillis :

répartir en surface une couche de compost de 3 à 5 cm d'épaisseur sans le mélanger à la terre. Utiliser de préférence un compost grossier qui formera une excellente protection contre les mauvaises herbes envahissantes.

Pour les jardinières :

- pour remplir de nouvelles jardinières : mélanger 40% de compost à de la terre ordinaire
- pour réutiliser des anciennes jardinières : incorporer 20% de compost à l'ancienne terre des jardinières.

Où acheter vos composteurs ?

Pour réaliser votre compost, la communauté de communes vous propose d'acquérir des composteurs en bois. Trois dimensions sont disponibles à la vente.



- 300 litres : 20 €* (largeur : 66 cm, longueur : 76 cm, hauteur : 80 cm)
- 600 litres : 25 €* (largeur : 90 cm, longueur : 100 cm, hauteur : 82 cm)
- 800 litres : 30 €* (largeur : 100 cm, longueur : 100 cm, hauteur : 100 cm)

* tarifs applicables en 2016

Service environnement

Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas - Zone de Saint Ernel - 29800 LANDERNEAU
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - Tél. 02 98 21 34 49 - courriel : environnement.cc@ccpld.bzh

Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas

59, rue de Brest - BP 849 - 29208 Landerneau cedex - Tel. 02 98 21 37 67 - accueil@ccpld.bzh - www.pays-landerneau-daoulas.fr



SIGNALEZ LES NIDS DÈS LE PRINTEMPS !

A partir du mois d'avril, chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé : **abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux....**

En début de saison, ce nid ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles la fondatrice dépose ses œufs.

La fondatrice est seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. L'élimination du nid est donc facile à condition de s'assurer que la fondatrice soit bien dans son nid au moment de l'intervention. Cette intervention peut se faire par des méthodes mécaniques (écrasement du nid et de sa fondatrice, aspiration) ou chimiquement. Une intervention nocturne est donc conseillée pour s'assurer de la présence de la fondatrice.

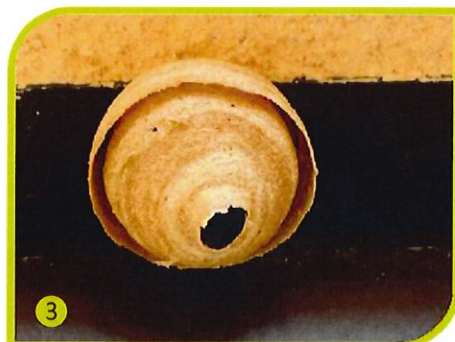
Ce nid primaire sera éventuellement quitté pendant l'été si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières sera suffisant. Cette migration sera suivi du développement du nid définitif qui contiendra jusqu'à 2000 insectes. Ce nid définitif est souvent situé en hauteur ce qui rend les interventions de destructions difficiles et coûteuses.

Soyez donc vigilant dès le mois d'avril pour un détection la plus précoce possible des nids.

Taille du nid : de 5 à 30 cm

Photos :

1. Fondatrice sur son nid primaire
2. Nid primaire sous une étagère
3. Nid primaire dans un encadrement de fenêtre
4. Fondatrice débutant la construction de son nid sur une butée de volet roulant



Si vous avez détecté un nid :

Contactez votre mairie ou la FDGDON Finistère au 02 98 26 72 12

Bibliothèque

Horaires jusqu'à la fermeture estivale:

Mardi de 20h30 à 21h30 (le 1er et 3ème de chaque mois)

Mercredi de 10h30 à 12h00

Jeu de 16h30 à 18 h00

Vendredi de 16h45 à 18h15

Dimanche de 10h30 à 12h00

Attention : La bibliothèque lance une enquête et a besoin de vos avis, vos suggestions afin d'améliorer la qualité et les services proposés.

N'oubliez pas de participer en remplissant l'enquête !

Adresse et contact :

Bibliothèque de La Martyre,

4 route de Ploudiry,

29800 LA MARTYRE

02.98.25.13.01

bibliothequedelamar-
tyre@orange.fr

Si vous aimez lire, si vous voulez choisir et acheter des ouvrages, si vous souhaitez tenir une permanence ou encore proposer des soirées lectures, contes ou conférences, Venez rejoindre l'équipe bénévole.

La bibliothèque de la Martyre prend ses quartiers d'été du 5 juillet au 31 août 2016 inclus.

Une permanence est prévue le 5 juillet de 20h30 à 21h30.

Réouverture au public le 1^{er} septembre.

Tous les prêts seront prorogés jusqu'à la rentrée.



Traou nevez :

Len a ran

brezhoneg !

Pour accompagner la municipalité dans la charte Ya d'Ar Brezhoneg, la bibliothèque reconstitue son fonds d'ouvrages bretonnants à destination des grands et des petits.

A disposition : poésie et littérature

N'oubliez pas que le breton fait partie des langues disponibles sur la plateforme numérique e-bibliotheque via toutapprendre.com

Coup de cœur sur un livre

Eglantine Éméyé

Le voleur
de brosses à dents



Elle est touchante, cette mère courage ; et on aimerait bien lui donner un coup de main.

On aimerait l'aider à rencontrer dans son parcours des personnes compréhensives et constructives plutôt que des administratifs bornés.... On aimerait lui montrer que nous aurions été capables de l'écouter.... de lui permettre de se reposer

On se réjouit avec elle des belles personnes qu'elle rencontre et qui lui ouvrent des pistes.

On vit avec elle ce parcours de mise en relation avec le monde pour cet enfant tellement différent.

Beaucoup d'émotion, de la révolte aussi à l'encontre de notre monde où le petit voleur de brosses à dents a tant de mal à trouver une place.

Eglantine Eméyé est une journaliste, animatrice qui travaille à France Télévisions (« Allo Rufo » sur France 5 ou « Midi en France » sur France 3). Elle est également fondatrice et présidente de l'association « Un pas vers la vie » créée en 2008.

Son histoire et celle de son fils ont été portées à l'écran « Mon fils, un si long combat ».

Ener'Gym

L'association vous propose diverses activités :



Gym enfants

Gym tonique et modérée

Pilates

Gym bien-être et gym douce

Step

Maison du Plateau - La Martyre

Salle Pierre Abéguillé - La Martyre

Salle municipale - Tréflévénez



Inscriptions au forum des associations en septembre 2016

Contacts : Mithé 02 98 25 14 55 ou 06 64 79 14 55

assogymlamartyre@gmail.com

Le plateau en folie



Dimanche 3 avril 2016

Carnaval de la Lune étoilée
de Landerneau.

Cette année encore, les communes de Plouédern, Tréflévénez, La Roche Maurice, Pencran, Saint Urbain, Loperhet, Logonna-Daoulas, Saint-Thonan ont répondu présentes pour participer au carnaval de la lune étoilé. Landerneau n'est pas en reste avec les cows Boys du Leck, le char de la Reine (commerçants) et Speedy Gonzales venu tout droit du Mexique sans oublier Mr Carnaval.



En provenance de St Ernel, les chars ont été disposés sur les quais peu avant midi pour que les spectateurs voient les chars de près.



Peu après midi, le groupe de danseurs de Kanahau Triskell nous rejoint. Le surfeur Matthew monte sur son perchoir, les carnavaliers se déguisent et se dispersent pour aller voir les autres chars.

La fenêtre météo s'est ouverte pour que les 16 000 visiteurs puissent passer un agréable après-midi plein de couleurs et de musique.

Vers 14h, les chars étaient en place pour le défilé, les décibels sortaient des sono et les confettis commençaient à s'envoler.



Remerciements à Simone et Auguste Direr pour leur accueil dans le hangar de Bot Guez, à Chantal et Frédéric Soudon pour leur accueil à Kersioul, à Alain Corre pour le prêt de sa remorque et à Pierre Quentric pour le prêt de son tracteur.

Remerciements à Yvan Morizur pour son soutien mécanique.

Remerciements au groupe de danse polynésienne Kanahau Triskell.

Dans les jours qui ont suivi le défilé, il a fallu commencer la déconstruction du char pour restituer à chacun ses locaux, remorque, tracteur etc ...

Dans 2 ans, on remet ça.

Ploudiry Sizun Handball

Nous avons proposé à nos 187 licenciés plusieurs opérations tel que le barbecue de début de saison, le loto, le repas crêpes, le barbecue d'hiver, les macarons sans oublier les diverses opérations du groupe -14 filles et garçons pour financer leur participation au tournoi des petits brasseurs de Strasbourg.

Pour que le club soit en règle aux niveaux des obligations fédérales, nous avons financé plusieurs formations : animateurs école de handball, entraîneurs, jeunes arbitres, stages ligue et comité...). Ces efforts ont permis à quelques jeunes d'être gardés en sélection et aux autres d'évoluer dans le jeu et l'encadrement.

Sportivement, le club obtient de très bons résultats car les 2 équipes -14 filles terminent premières de leurs championnats respectifs tandis que les séniors filles 1 accèdent au niveau pré-national. Une première pour notre club à ce niveau là.

Afin de pouvoir maintenir cette cohésion et cette dynamique sur notre commune et celles avoisinantes car le club regroupe des licenciés de 27 communes, nous recherchons des bénévoles, des arbitres ainsi que des membres du bureau.

Le club recherche également des joueurs jeunes et séniors, des gardiens de but afin de conforter et consolider les équipes dans le but de pouvoir répondre aux souhaits et attentes de chacun, à savoir évoluer dans le championnat et le niveau de jeu qu'ils désirent (compétitif ou plus loisir).

Nous remercions les municipalités, nos partenaires et sponsors, tous nos supporters, les parents et toutes les personnes œuvrant à la réussite et au développement du club.

Renseignements : Franck Le Treust 06.89.87.71.79 ou ploudiry.sizun.handball@gmail.com

L'assemblée générale est fixée au 24 juin à la salle St Pierre de Ploudiry à 20H.

Permanences licences et inscriptions : 02 juillet de 10H30 à 12H30 à Sizun et Ploudiry / de 18H à 19H30 à Ploudiry.

Les séniors filles 1 évolueront la saison prochaine EN PRENATIONALE !!



Club des Bruyères

Avec le challenge de pétanque et la sortie de printemps du 24 mai, le club maintient ses activités régulières de l'année.

La sortie de printemps nous a emmenés à l'**arsenal de Brest**. Une visite agréable, faite en car, avec une guide très intéressante, connaissant bien son sujet. Nous avons été étonnés de découvrir cet aspect de l'arsenal que nous ne connaissions pas. Les bateaux (ou plutôt les bâtiments...) à quai, la vie des marins, les missions en mer,... autant de renseignements qu'il nous a été possible d'entendre distinctement.

A midi, le car nous a conduit à « l'espace Vauban » où nous avons apprécié d'être servis « pieds sous table », après un accueil « stylé ». Nous avons aussi apprécié de prendre notre temps à table, devant un repas copieux.

L'après-midi, nous avons été accueillis à la **Cactuseraie de Creisméas** à Guipavas : une serre de cactus de 6000 mètres carrés, unique en France, avec plus de 2500 variétés.

Nous avons « déambulé dans plus de 700 mètres d'allées bordées de murets de pierres sèches, au milieu des agaves, aloés et autres plantes grasses, (plantes succulentes) qui poussent, là, comme dans leur milieu naturel ».

La cactuseraie des frères Labat, est une collection agréée **CCVS d'agave** par le **Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées**.

« Chaque année, de nombreuses espèces et variétés disparaissent de façon irréversible de notre patrimoine horticole et botanique.

Le Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées (CCVS), créé en 1989 à l'initiative de scientifiques et d'amateurs passionnés, s'est donné pour mission de rassembler tous ceux qui souhaitent œuvrer contre la disparition de cette richesse et de cette biodiversité... »

Le challenge de pétanque qui s'est déroulé sur les mois d'avril à mai, s'est achevé le jeudi 26 mai par le résultat suivant :

- René Le Jeune : 140 points sur les 156 possibles, décroche le trophée.
- Robert Tourbot : 139 points
- Henry Toullec : 138 points
- Jean Le Cann : 137 points
- Françoise Vaillant : 136 points



De gauche à droite: H Toullec, R Lejeune, R Tourbot



Le Groupe à la Cactuseraie de Creiméas.

Quelques dates :

Judi 23 juin, rencontre amicale avec le club de la Mignonne du Tréhou à la Maison du Plateau

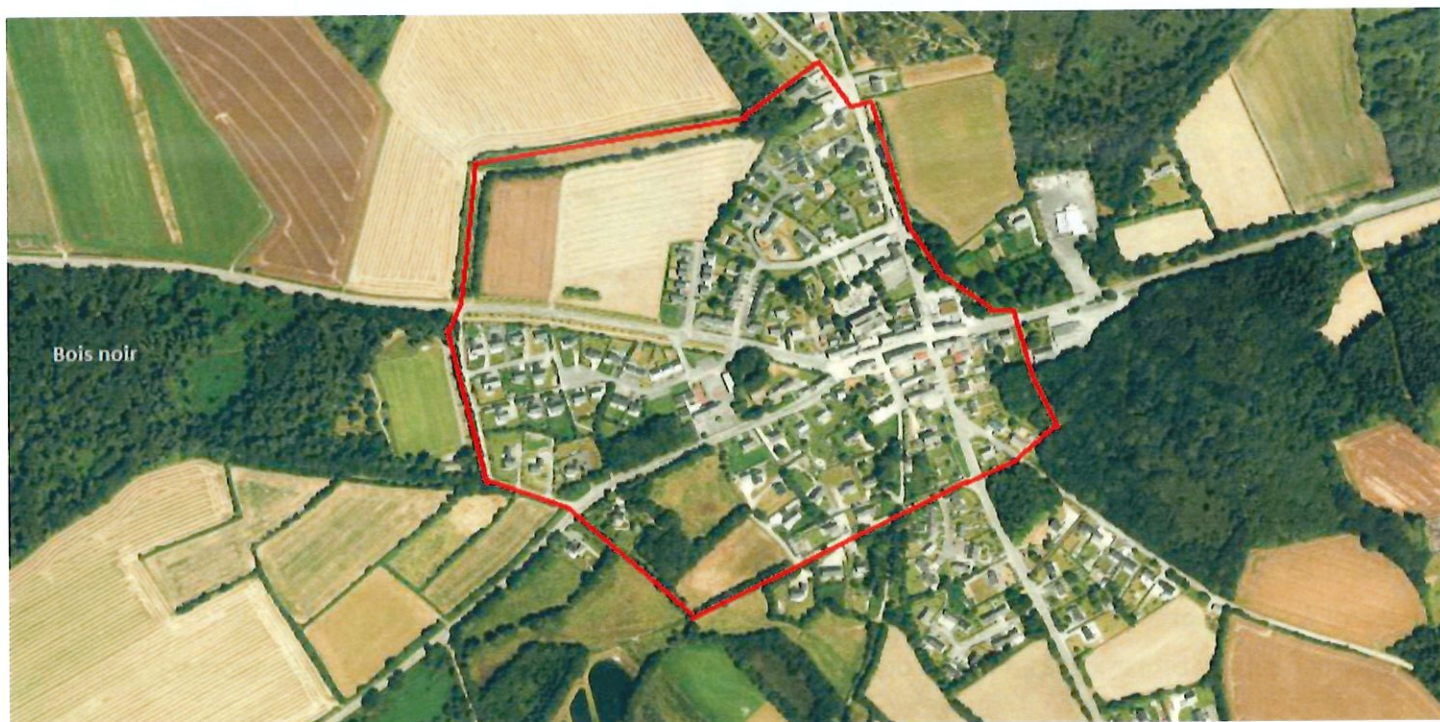
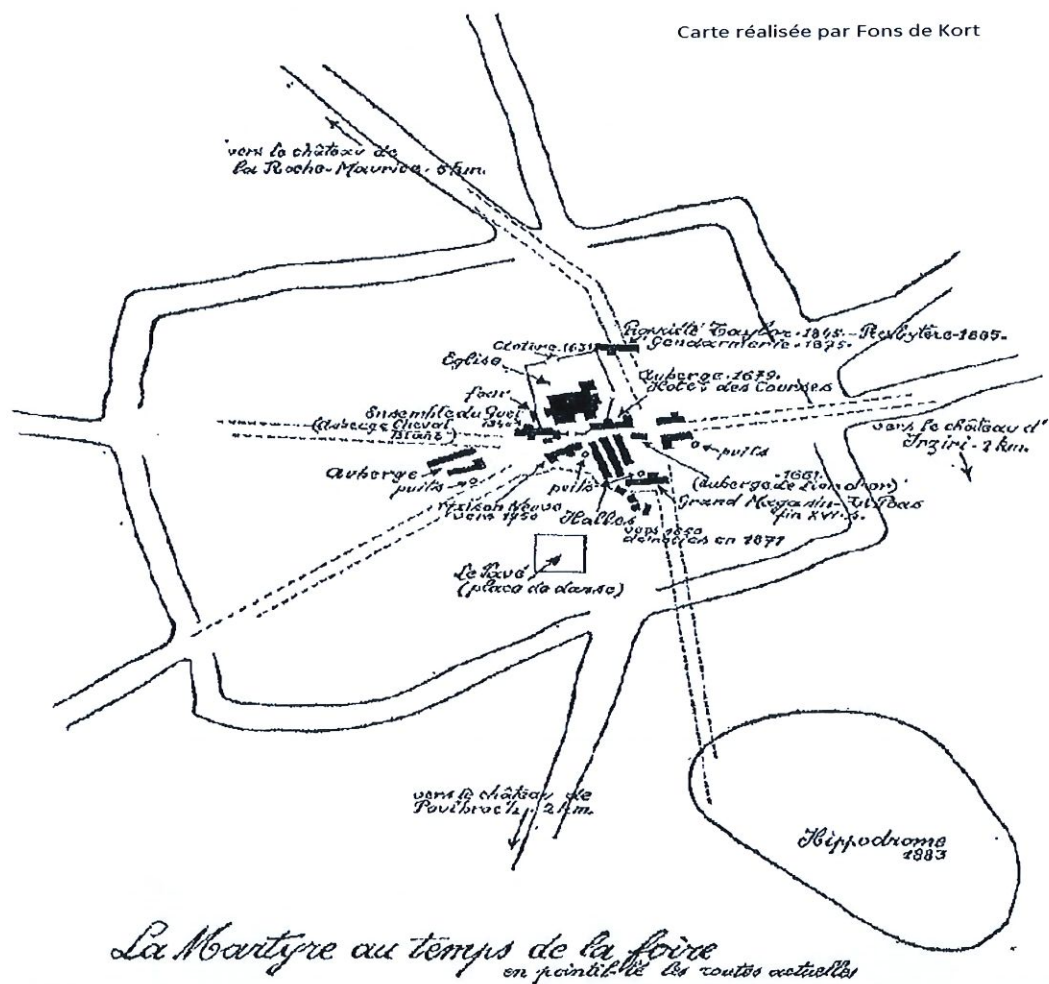
Judi 7 juillet, rencontre amicale avec le club du Tréhou,, au Tréhou

Judi 25 août, fête de l'amitié du secteur Haut Elorn à La Roche Maurice.

Mardi 6 septembre, excursion au pays de Quimperlé (cidrerie, parc à huitres,.....)

Dimanche 16 octobre, repas annuel du club, à la Maison du plateau (Sur place et à emporter)

La boucle est bouclée: le sentier de contournement du bourg est ouvert !



Les explications de ce tracé

Un aménagement du bourg dû à l'interminable combat pour maintenir la foire à La Martyre

Le tracé actuel du chemin de contournement (carte en page précédente) reprend à peu près l'ancienne délimitation du champ de foire tel qu'il était aux XVIème et XVIIème siècle. Le tracé ancien qui contourne la foire (dessin de F. de Kort) résulte du long combat des habitants de La Martyre contre les Rohan, qui à la vue des retombées économiques très généreuses qu'engendrait cette foire, voulurent qu'elle soit déplacée à Landerneau. De grands aménagements et constructions (halles d'une surface de 400m2) avaient été décidés par la Fabrique afin de préserver la foire ici, au bourg de La Martyre. Sa surface atteignit alors 28 hectares et permit ainsi de recevoir plus de commerçants et marchands venant du royaume de France, mais aussi de Flandres, d'Irlande, d'Angleterre. Après de nombreux recours auprès des tribunaux et auprès du Roi Louis XIV, les fabriciens et Martyriens obtenaient gain de cause. L'aménagement du bourg consentit fortement au maintien de la foire, c'est sa forte capacité d'hébergements et d'installations des marchandises (caves aussi), qui en fit sa renommée internationale.

La Martyre : un carrefour important de voies de communication

Cette célèbre foire, que l'on nommait foire franche et qui excitait tant les convoitises, ne tient pas son emplacement par hasard. En effet elle est traversée par une voie romaine et reste très proche d'une autre. Voies qui dépendaient d'un grand réseau routier romain, à l'expression de son système politique qui avaient pour objet de rattacher la Gaule à Rome par Lyon. Les routes romaines empruntaient les chemins aux Gaulois qui en avaient eux-mêmes hérités de leurs prédécesseurs. Chacun améliorant à son tour la voie. Ces voies aménagées favorisaient l'accessibilité aux pèlerins qui se rendaient à l'église St Salomon, et par la même occasion les marchands qui amarraient aux ports des villes voisines.

Sur ce plateau dominant l'Elorn, la foire était donc idéalement située tel « le plus beau champ de foire dans le Finistère(...) dans un bois planté avec soin ».

En savoir plus

Si vous souhaitez approfondir les sujets concernant la foire à La Martyre et des voies romaines, vous pouvez consulter les articles et ouvrages de Flagelle, l'abbé Kérouanton, le Pennec, Sanquer, Kernevez, Galiou, de la Passadière, Peyron, de Kort. Vous pouvez également consulter les archives départementales pour avoir connaissance des décisions des justices concernant la foire, des cadastres anciens ainsi que des témoignages des martyriens et des marchands présents aux jours de foires. Ne pas oublier de consulter le site web de la Bibliothèque Nationale de France (Gallica) ainsi que le C.R.B.C., bibliothèques qui vous donneront une bibliographie plus détaillée.

Participez tous à notre grand jeu de l'été et tentez de gagner un de nos trois lots.

Vous trouverez un bulletin de participation en feuille jointe au *Keleier*



**CONSTRUCTIONS
MONUMENTALES
EN CARTON**

**20-26 JUIN
LANDERNEAU
L'HÔPITAL-CAMFROUT/
DAOULAS
LA ROCHE-MAURICE**

**OLIVIER
GROSSETÊTE
ET SON ÉQUIPE
ATELIERS DE FABRICATION
SUR INSCRIPTION**

contact@atelier-culturel.fr / 02 98 21 61 50 / www.atelier-culturel.fr

A repérer cet été lors de vos promenades : les plantes invasives

Une plante invasive est une espèce exotique généralement importée pour sa valeur ornementale ou économique, qui transforme les milieux naturels par sa prolifération, de manière souvent irréversible, caractérisée par un développement rapide, une absence de prédateur ou de parasites, et une grande compétitivité vis-à-vis des plantes locales.

Les plantes invasives posent plusieurs problèmes :

une disparition des espèces locales, avec lesquelles elles entrent en concurrence jusqu'à parfois les supplanter totalement ;

une diminution de la biodiversité, en formant de vastes zones mono-spécifiques, là où à l'origine se développaient plusieurs espèces différentes et en équilibre ;

une transformation des écosystèmes et des paysages, ce qui peut avoir des répercussions sur le fonctionnement écologique de certains milieux, la présence d'espèces animales, le maintien de certaines activités touristiques... ; • des problèmes de santé publique, avec certaines plantes qui peuvent s'avérer irritantes ou allergisantes ; c'est le cas par exemple de la Berce du Caucase (brûlure cutanée), de l'Ambroisie (allergie respiratoire).

Bon à savoir :

Il y a peu de solutions d'éradication. La plus efficace actuellement est de limiter l'extension par fauche ou **arrachage répétitif des plants avant la montée en graine**, en veillant à ne pas disperser d'éléments de la plante dans l'environnement, et de **mettre ces plantes aux ordures ménagères (sac poubelle noir)**.



Crocoshia « lucifer »



Laurier palme



Buddléia, « arbre à papillon »



Renoué du Japon



Herbe de la pampa



Herbe aux faisans

Un clin d'œil aux fêtes maritimes, par Fons de Kort



Le Geronimo et La Martyre, Aquarelle représentant le plus gros trimaran du monde, celui d'Olivier de Kersauson, devant la porte monumentale de l'enclos St Salomon à La Martyre. La planche est signée par l'artiste Fons de Kort (1927-2011). L'aquarelle a été réalisée dans le début du XXIème siècle, le voilier ayant été baptisé le 29 septembre 2001 par Marie Tabarly du nom de Geronimo en référence à l'indien Apache qui d'après O. de Kersauson « ne s'est jamais rendu, (...)ne reculait jamais devant rien, (...) avançait en silence, avec une véritable connaissance de son monde (...) ». Un nom exemplaire synonyme de combat, de nature et de volonté. Le géant mesure 34 m de long et 22 m de large.

Alfons Jan Maria de KORT est né le 31 janvier 1927 à Borgerhout (Belgique). De formation architecte, l'homme a quitté son pays natal pour travailler et s'installer à Paris. Homme solitaire, au très fort caractère, il a parcouru toute la Bretagne Historique à bicyclette puis en voiture à la recherche de structures architecturales à représenter. Habitant un temps La Roche-Maurice, il découvre la commune voisine La Martyre et est séduit par la Maison du Guet, vieille bâtisse du XIVème siècle qu'il acquerra et dans laquelle il vivra jusqu'au 11 avril 2011, date de son décès. Passionné par les vieilles pierres et l'histoire en général, Fons de Kort était un habitué des archives, il y a passé beaucoup de temps afin de rendre compte aux habitants du passé de leur commune. La Martyre lui doit la conception de ses armoiries actuelles. « Il marchait, il voyait, il notait » ... et il dessinait.

Les œuvres (dessins artistiques et techniques, aquarelles et croquis) de l'artiste seront consultables en mairie. Une vente en est prévue à l'automne.

Ya d'ar brezhoneg

La commune de La Martyre s'est engagée à adhérer à la charte « *Ya d'ar brezhoneg* » par une délibération du Conseil Municipal du 4 mai dernier. Et dès le lendemain matin, nous étions un bon groupe, du côté de la Croix du Pigeon, à soutenir ou courir pour la *Redadeg* (voir photo en dernière de couverture).

La charte « *Ya d'ar brezhoneg* » (oui à la langue bretonne) est une initiative de l'Office public de la langue bretonne pour le développement du breton dans la vie publique, sociale et économique.

Nous avons commencé « petit » en réservant, depuis plusieurs exemplaires, une page du *Keleier Ar Merzher* à la langue bretonne.

Maintenant, au travers de cette charte, c'est une quinzaine d'actions qu'il s'agira de mener d'ici à la fin de l'année 2016 pour le développement du breton. Certaines d'entre elles sont déjà en partie réalisées.

Quelles sont ces actions ?

Elles visent à afficher la langue bretonne dans notre environnement, par les panneaux de signalisation, les plaques de rue, sur les courriers et cartons d'invitation de la mairie, dans le *Keleier Ar Merzher*, et sur le panneau électronique d'informations ...

Il s'agit aussi de contribuer à la diffusion de la langue bretonne, en proposant une initiation à l'école et dans le cadre des TAP (Temps d'activités périscolaires).

Nous nous sommes aussi engagés à participer aux campagnes de promotion des cours de breton pour adultes et mettons en place, à la bibliothèque municipale, un fond d'ouvrages en breton.

Et cette page restera, au gré de notre ou votre inspiration, un moyen pour faire découvrir tout le charme de notre langue.

Divizet he deus kumun ar Merzher-Salaun emezelañ ouzh ar garta « *Ya d'ar brezhoneg* », dre un divizadeg gant ar C'huzul-kêr d'ar 4 a viz Mae tremenet. Ha kerkent hag antronoz vintin e oamp bet ur strollad mat a dud, kostez Kroaz ar Born, o redek pe o reiñ hor skoazell d'ar *Redadeg* (gwelet ar poltred e pajenn diwezhañ ar golo).

Ar garta « *Ya d'ar brezhoneg* » zo un dra krouet gant Ofis publik ar brezhoneg evit kas ar brezhoneg war-raok er vuhez foran, sokial hag ekonomikel.

Kroget e oamp gant traoù « bihan » en ur virout, abaoe meur a niverenn, ur bajenn eus *Keleier ar Merzher* evit ar brezhoneg.

Bremañ, dre ar garta-mañ, ez eus ur pemzek bennak a draoù hag a rankimp ober ac'hann da fin ar bloaz 2016 evit kas ar brezhoneg war-raok. Lod anezho zo bet graet dija, evit darn.

Peseurt traoù int ?

Ar pal eo lakaat ar brezhoneg war wel en hon endro, dre ar panneloù-heñchañ, ar plakennoù-straed, e lizheroù hag e kartoñsoù-pediñ an ti-kêr, e *Keleier ar Merzher* ha war banell elektronek ar c'heleier...

Anv zo ivez da sikour da skignañ ar brezhoneg gant tammoù kentelioù tañva er skolioù hag e-barzh ar MOT (mareoù obererezhioù troskol)

Divzet hon eus ivez e kemerimp perzh e koulzadoù brudañ evit ar c'hentelioù brezhoneg d'an dud deuet hag e vo krouet un dalc'had levrioù brezhonek el levraoueg-kêr.

Hag ar bajenn-mañ a vo bepred, hervez hon awen pe hoc'h awen, un doare da lakaat anavezout pe adanavezout hor yezh dudius.

Arrêt sur images 2ème trimestre 2016



Ar Redadeg. Les coureurs posent pour la photo à Croas ar born avant de s'élancer pour la course.



Fête du quartier de la rue des Ormes et de la Venelle des Frênes.



A l'école St Joseph, nettoyage de printemps par les parents.



Les enfants dansent pour la kermesse de l'école publique.

Vue aérienne de l'enclos, photo réalisée par Y. Chapalain

